

## AUTOUR DU PANORAMA SOCIAL 2011<sup>1</sup>

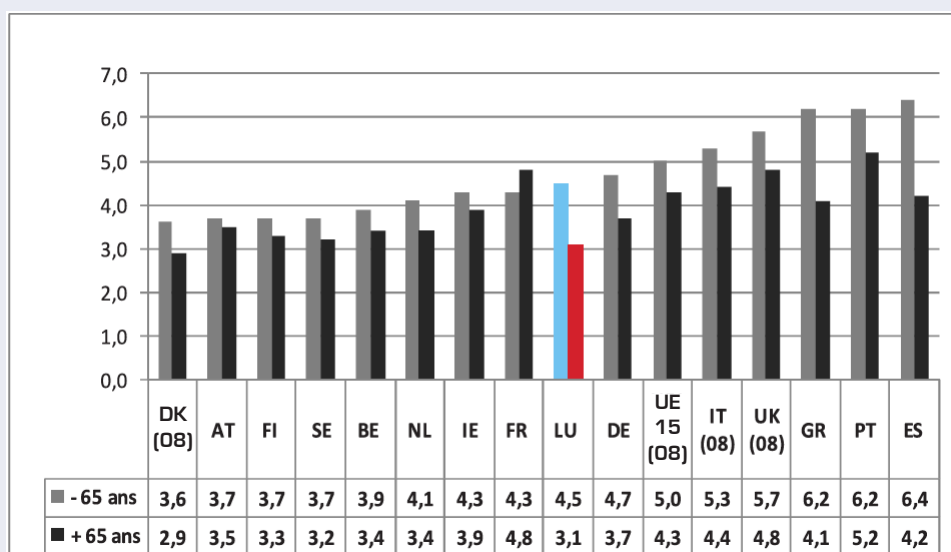
# MOINS D'INÉGALITÉS DE REVENUS PARMI LES PENSIONNÉS

Au moment de sa parution, le Panorama social mettait en exergue que les inégalités de revenus, par exemple quantifiées par le rapport interquintile entre le revenu total perçu par les 20% les plus riches (S80) et celui perçu par les 20% les plus pauvres (S20), avaient progressé de 23% entre 1996 et 2009, passant de 3,5 à 4,3<sup>2</sup>.

Autrement dit, les 20% du haut de l'échelle de revenus disposaient d'une rentrée 4,3 fois supérieure aux 20% du bas de l'échelle en 2009. Du coup, selon le Statec [Cahier économique n° 111], « les 20% les moins aisés de la population perçoivent 9% du revenu total, contre 38% pour les 20% les plus aisés, les 60% se trouvant entre les deux catégories se partageant les 53% restants ».

Si l'on investigate plus avant le rapport interquintile en fonction de l'âge de la population, selon que l'on a plus ou moins de 65 ans, on constate que, dans la totalité des pays à l'exception de la France, le ratio est plus élevé chez les moins de 65 ans que chez les plus de 65 ans. En schématisant, on peut donc conclure qu'il y a plus d'inégalités parmi les actifs que parmi les pensionnés.

### RATIO S80/S20 SELON L'ÂGE (2009)



Source : Eurostat, Statec

Ceci peut s'expliquer par un éventail de revenus bien plus large dans la population active que dans la population en retraite, avec notamment des systèmes de pensions qui rétrécissent les écarts de revenus.

<sup>1</sup> La Chambre des salariés propose une déclinaison d'Econews qui reprennent directement, font écho aux ou prolongent les analyses du récent Panorama social dressé par ses soins ([www.csl.lu](http://www.csl.lu)).

<sup>2</sup> Le désavantage du rapport interquintile, souligné dans le Panorama, est qu'il ne rend aucunement compte de la situation, ou d'évolutions, à d'autres échelons de revenus. Par exemple, grâce aux données statistiques du PNUD (rapport 2009), on connaît également le rapport entre, cette fois, les revenus des 10% les plus riches et des 10% les pauvres : il était en 2007 de 6,8 au Luxembourg, ce qui, en dépit d'un écart marqué par rapport à une comparaison interquintile, place le Luxembourg avantageusement dans l'UE15, juste après la Finlande et la Suède.